

La maîtrise de l'énergie

Une conception et une gestion durable et économique des équipements

Un équipement public est créé pour répondre aux besoins des habitants d'un territoire. Son coût global comprend celui de la conception, de la construction, mais également le coût d'usage. L'augmentation du prix des énergies impacte donc directement son coût de fonctionnement.

La maîtrise de l'énergie commence par la création d'un équipement à l'architecture adaptée à son usage, au climat et à l'environnement.

En suivant le scénario Négawatt* :

- La sobriété, en terme de consommation d'énergie, est le premier paramètre à prendre en compte lors de la conception d'un bâtiment. Son enveloppe doit être efficace, c'est-à-dire qu'elle doit garantir un bon confort en hiver comme en été et ce quelles que soient les activités abritées en ce lieu.
- La seconde étape est l'efficacité des matériaux mis en œuvre ainsi que celle des équipements choisis (système de chauffage et de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, éclairage artificiel, ventilation, ...).
- Si les besoins le justifient, la mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, eau chaude solaire, ...) peut alors devenir un investissement pertinent.

Dans une démarche de qualité environnementale et d'économies lors de la réalisation d'un équipement public, la maîtrise de l'énergie est aujourd'hui un sujet incontournable **à toutes les étapes de sa vie** : préparation, construction, maintenance, exploitation, entretien et déconstruction éventuelle.

* [L'association négaWatt](#) travaille depuis sa création sur l'élaboration de scénarios énergétiques prospectifs pour la France à une échelle de 50 ans. Une première version du scénario a été publiée en 2003. Une seconde version a été finalisée 3 ans plus tard. La troisième et dernière version a été publiée en septembre 2011.